

Nantes, le 19 juillet 2024

/24-CB/VC

Monsieur Fabrice RIGOLET-RIZE  
Préfet des Pays de la Loire  
6 Quai Ceineray  
BP 33515  
44035 NANTES CEDEX 1

**Objet : « Le Ségur des oubliés » - Financement des accords agréés du 4 juin 2024  
BASSMS**

Monsieur le Préfet,

Nous faisons suite à l'arrêté d'agrément, publié au Journal Officiel du 26 juin dernier, des deux accords du 4 juin concernant la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale (BASSMS), qui rend ces derniers opposables aux financeurs de notre secteur.

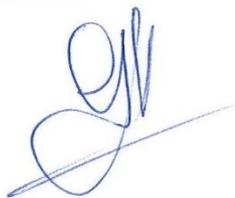
Nos organisations se félicitent d'une avancée qui contribue à une meilleure reconnaissance des métiers de l'humain, essentiels à la cohésion de notre société. Cette mesure de revalorisation salariale était indispensable, pour être applicable enfin à tous les professionnels de l'accueil et de l'accompagnement des personnes vulnérables qui n'en bénéficiaient pas encore (soit une indemnité de 238 € bruts par mois, à compter du 1er janvier 2024 à l'ensemble des salariés non concernés jusqu'à présent, quel que soit leur secteur d'activité).

Nos adhérents, ainsi les têtes de réseaux que nous sommes, attendent désormais des engagements forts de l'Etat pour financer l'octroi du Ségur, opposables aux financeurs de notre secteur. Dans le contexte économique et social très délicat qui pèse d'ores et déjà sur les structures que nous représentons, la mise en œuvre de cette mesure dite du Ségur pour tous est une obligation, et non une option. Sans financements correspondants, un danger majeur pèserait sur les équilibres budgétaires, les trésoreries, et plus globalement sur l'avenir économique du secteur déjà très obscurci.

Aussi, vous comprendrez qu'il nous soit essentiel de connaître le positionnement précis de chaque financeur concernant cette mesure. C'est pourquoi nous sollicitons par ce courrier votre éclaircissement à ce sujet, ainsi qu'une rencontre afin de pouvoir en échanger.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre démarche, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre haute considération.

Pour l'URIOPSS Pays de la Loire,  
Caroline URBAIN  
Présidente,



Pour la FAS Pays de la Loire,  
Jean-Claude LAURENT  
Président,

